

**Encadrants** : Antoine Laugier , Augustin Cervoni

## **Stage falaise ados : Vercors en avril !**

**14/04/2025**

### **Niveau général de la sortie**

La sortie est ouverte à tous les jeunes de 12 à 18 ans inscrit.es au club

### **Description de la sortie**

Le stage falaise que tous les jeunes du club attendent, et nous aussi !

### **Programme**

- Départ le lundi 14 avril avec Augustin, 2e adulte du séjour, de gare de Lyon, par le TGV INOUI 6905 de 07h14, arrivée à Grenoble à 10h13. Je réceptionnerais la troupe à la gare.
- Retour le samedi 19 avril avec Augustin de la gare de Grenoble par le TGV INOUI 6910 de 12h47, arrivée à Gare de Lyon à 15h46. Je déposerai la troupe à la gare.

### **Transport**

En véhicule de location sur place.

### **Hébergement**

Nous dormirons dans le super dortoir du Gîte à la Noix à Sainte-Eulalie-en-Royans. Le coût de l'hébergement est inclus dans le prix du stage.

Prévoir sac de couchage, serviette, savon, brosse à dents etc...

### **Equipement**

Matériel spécifique (possibilité d'emprunter du matériel au club) :

- Un casque d'escalade
- Un baudrier
- Une paire de chaussons d'escalade
- Un système d'assurage
- Une longe

Affaires personnelles :

- Vêtements adaptés à la pratique sportive pour 2 jours
- Polaire et kway, gants, bonnet, écharpe, lunettes de soleil, chaussettes chaudes
- Chaussures adaptées (boue, racines...)

- Trousse de toilette (brosse à dents, serviette de bain, dentifrice, savon...)
- Duvet ou drap de lit (selon ce que fournit le gîte)
- 1 sac à dos
- De quoi transporter 2L d'eau

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, la sortie peut être détournée vers un autre lieu. Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

## Inscriptions

- **Nombre de participants** : 7 participants + 1 encadrant
- **Modalités d'inscription** : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>
- **Accord préalable** : Oui  
Si cette sortie est avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.
- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription.
- **Date de début de validation des inscriptions** : 14/02/2025

## Participation aux frais

- 395 € à régler à l'inscription correspondant aux frais d'inscription

éléments inclus dans les frais d'inscription :

- encadrement professionnel
- frais administratifs,
- logement,
- transport sur place

## Divers

- **Assurance annulation** : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, Voir conditions : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>
- **Annulation par le club** : la sortie pourra être annulée pour divers motifs comme la météo, le contexte sanitaire, un nombre insuffisant de participant, ...

## Recommandations générales aux participants

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement

## Informations générales à la pratique de l'escalade en extérieur

Les sites naturels d'escalades peuvent être classés "Sportifs" ou "Terrain d'Aventure".

Les sites classés "Sportifs" sont équipés à demeure selon les normes fédérales d'équipement. (voir FFME)

Les sites classés "terrain d'aventure" ne sont pas équipés selon les normes fédérales d'équipement. Ils peuvent être équipés de manière aléatoire.

Il est important de rester vigilant, un site naturel d'escalade, "Sportif", présente des risques, des dangers.

Les sites classés terrains d'aventure nécessitent une vigilance encore plus grande.

La pratique de l'escalade en extérieur, que ce soit en bloc, en voie d'une longueur ou en grande voie présente des risques qui ne peuvent être réduit à 0.

## **En d'accident grave**

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.

Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.